

L'essentiel, pour les soumissionnaires, sur la soumission d'offres en ligne à partir du 3 février 2025

3 février 2025

Lors de la saisie d'une offre en ligne, la plateforme simap.ch fait office d'envoi postal. Vous téléversez tous les fichiers de votre offre sur simap.ch, où vous pouvez les supprimer ou les remplacer en téléversant de nouvelles versions – jusqu'au moment de cliquer sur «Soumettre». Après cela, vous ne pouvez plus ni modifier ni retirer votre offre.

À l'expiration du délai de soumission, le service d'achat peut ouvrir les offres et télécharger les différents fichiers s'y rapportant. Les offres sont automatiquement supprimées de simap.ch un an après la date de clôture.

Mode de remise

Pour chaque appel d'offres, le service d'achat est libre de choisir les modes de remise qu'il accepte:

- en ligne
- envoi postal
- remise sur place
- combinaisons ou autres options

Comme avant, les services d'achat doivent décrire les modes de remise acceptés dans les documents d'appel d'offres ou dans la publication.

Les services d'achat peuvent spécifier comment nommer les fichiers ou demander aux soumissionnaires de regrouper et compresser certains fichiers au format ZIP pour réduire le nombre de fichiers téléversés.

Signature électronique

En vertu de la loi sur la signature électronique (<u>SCSE</u>), la signature électronique qualifiée est assimilée en Suisse à la signature manuscrite et convient donc pour signer les offres soumises en ligne. Dans les documents d'appel d'offres, le service d'achat précise la manière dont les offres doivent être signées.

Dans la version 1.2, la plateforme simap.ch ne vérifie pas les signatures électroniques. Pour effectuer cette vérification sur les documents téléchargés, les services d'achat utilisent le <u>Validateur</u> (<u>https://validator.admin.ch</u>). À partir de la version 1.4, simap.ch recherchera automatiquement les signatures électroniques contenues dans les offres, les vérifiera et affichera le résultat de la vérification.

Vidéos didactiques, plateforme de formation et service de support

Des vidéos didactiques sont disponibles sur KISSimap.ch (https://kissimap.ch/fr/nouvelles).

En même temps que sur la <u>plateforme productive simap.ch</u>, les nouvelles fonctions seront évidemment aussi disponibles sur la <u>plateforme de formation educ.simap.ch</u> à partir du 3 février 2025, où elles peuvent être testées.

Les CG de simap.ch ont été adaptées en conséquence.

En cas de problème ou de question, veuillez faire appel au service de support simap.ch.

